

cesse immédiatement. C'est pourquoi à l'avenir, les industries devront épurer leurs nouveaux produits, et c'est pourquoi il faut que l'industrie recycle ses effluents. C'est pourquoi il faut que nos vieilles usines et que nos centres urbains et nos villes deviennent aussi antiseptiques que possible. C'est pourquoi nous devons collaborer à tous les niveaux de gouvernement au Canada. C'est pourquoi il nous faut également un nouveau ministère de l'Environnement pour travailler chez nous et ailleurs dans le monde dans notre croisade pour sauver l'homme de lui-même.

J'espère vous avoir convaincu, monsieur l'Orateur, que le façonnement de notre milieu canadien est le plus grand défi qui nous attend dans les années 70. Nous avons besoin de croissance économique, mais il nous faut aussi un environnement propre. Nous avons besoin de progrès social et de meilleures conditions de vie. Il nous faut renouveler et revivifier. Nous devons mettre l'accent sur ce qui vit plutôt que sur ce qui est mort.

Voilà pourquoi j'exhorte tous les députés à appuyer nos initiatives en vue d'adopter une nouvelle mesure contre la pollution de l'air et de rendre plus rigoureuses les dispositions de la loi sur la marine marchande du Canada au cours de la session actuelle, et aussi à nous appuyer dans la création d'un nouveau ministère de l'Environnement au Canada, premier ministère national du genre dans le monde entier.

**M. Lundrigan:** Puis-je poser une question au ministre?

**L'hon. M. Davis:** Oui, monsieur l'Orateur.

**M. John Lundrigan (Gander-Twillingate):** On ne me permettra peut-être pas de dire que ce que nous avons entendu est l'apport le plus considérable à la pollution au Canada dont j'aie été témoin depuis deux ans.

Puis-je poser une question au ministre? Comme la côte ouest et la côte est du Canada, comme les six provinces directement touchées et comme tout le Canada, indirectement menacé de voir ses pêches seront épuisées d'ici cinq ans à peine si le gouvernement fédéral en prend pas des mesures de conservation très énergiques et très efficaces...

**M. l'Orateur suppléant (M. Laniel):** Le député pourrait-il poser sa question?

**M. Lundrigan:** Elle s'en vient et elle est très simple. Après nous avoir servi ce jargon prétentieux, le ministre pourrait-il indiquer aux Canadiens, à la Chambre des communes et à son secrétaire parlementaire, récemment désigné, quelles initiatives prendra le nouveau service du contrôle de l'environnement, qui relèvera du ministère des Pêches et des Forêts, pour protéger les Canadiens contre l'épuisement de nos ressources piscicoles, qui comptent parmi nos principales richesses et représentent 10 p. 100 de l'industrie de la production dans notre économie?

**L'hon. M. Davis:** Le député de Gander-Twillingate (M. Lundrigan) est très renseigné sur les pêches et il sait—il le savait avant de poser ses questions—en quoi consistent nos initiatives. Elles sont multiples. Premièrement, par l'intermédiaire de la Commission internationale des pêches de l'Atlantique-Nord, qui comprend les douze pays intéressés, nous avons établi les opérations de pêche dans le Nord de l'Atlantique en fonction d'un rendement soutenu.

[L'hon. M. Davis.]

Nous essaierons, par l'initiative que nous prendrons à la prochaine conférence du droit de la mer, de généraliser cette idée, de la renforcer, de régulariser le volume des prises et d'accorder un statut spécial aux pays qui possèdent des plateaux continentaux, ce qui comprend le Canada pour ce qui est du Grand Banc, afin que non seulement le volume de ces prises y soit constant mais pour que nos pêcheurs puissent avoir l'exclusivité de la zone côtière. Ce sera la première fois, de mémoire d'homme, que nos grandes pêches offriront des ressources prévisibles, et certainement la première fois dans l'histoire du Canada que nos propres pêcheurs auront quelque garantie d'avenir.

**M. Lundrigan:** Vu que la Commission des pêches de l'Atlantique-Nord, dont le ministre a parlé, incite depuis cinq ans à l'initiative, et comme la chose s'est révélée futile car ce n'est pas à ce niveau que doivent se prendre les initiatives, le ministre peut-il nous dire si l'on peut s'attendre à de nouvelles initiatives? On a déjà démontré que les recommandations de la commission, qui n'avaient pas été acceptées, sont inefficaces. Peut-il nous dire aussi...

**M. l'Orateur suppléant (M. Laniel):** La présidence doit rappeler le député à l'ordre. Sa question est quelque peu litigieuse et il aura l'occasion, le moment venu, de faire un discours. Donc, s'il a une question à poser au ministre, il devrait être aussi clair et aussi bref que possible.

**M. Lundrigan:** Je n'ai pas d'autres questions à poser au ministre, mais il me semble bien que le FLQ...

**M. l'Orateur suppléant (M. Laniel):** A l'ordre, s'il vous plaît.

**M. McGrath:** Le ministre me permettrait-il une brève question? Peut-il donner à la Chambre et au pays, et surtout à l'industrie de la pêche, l'assurance que les problèmes des pêches ne seront pas négligés lorsqu'il assumera ses nouvelles responsabilités comme ministre responsable de la pollution? Je pose la question en toute sincérité.

**L'hon. M. Davis:** A mon avis, la question du député est excellente. Le service des pêches doit demeurer partie intégrante de mon ministère et être considéré comme tel par eux. Il demeurera intact quant à moi. C'est celui qui retiendra surtout mon attention.

**M. Lundrigan:** Pourquoi le ministre n'en a-t-il pas parlé alors?

**Des voix:** Bravo!

**M. l'Orateur suppléant (M. Laniel):** A l'ordre, s'il vous plaît.

**M. G. H. Aiken (Parry Sound-Muskoka):** Je croyais que les applaudissements m'étaient adressés mais ils l'étaient plutôt à mon collègue, le député de Gander-Twillingate (M. Lundrigan).

Je me réjouis de prendre la parole après le ministre des Pêches et des Forêts qui vient d'exposer à la Chambre ses nouvelles fonctions de ministre responsable de l'environnement. Je me propose de traiter le même sujet.

J'aimerais d'abord souhaiter beaucoup de succès au ministre dans l'exercice des fonctions supplémentaires